



Formulaire de procuration – Assemblée annuelle des actionnaires de DAVIDsTEA Inc. qui se tiendra le 14 juin 2018.

Cette procuration JAUNE est sollicitée par et au nom de la direction.

Nomination d'un fondé de pouvoir

À titre de porteur(s) d'actions ordinaires de DAVIDsTEA Inc. (la « société »), je nomme/nous nommons par la présente : M. Maurice Tousson, ou à défaut de cette personne, M. Joel Silver (les «fondés de pouvoir de la direction»).

OU

Inscrivez en caractères d'imprimerie le nom de la personne que vous nommez s'il ne s'agit pas de l'une des personnes mentionnées ci-dessus

comme fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution, pour assister, agir et voter au nom du/des soussigné(s) conformément aux instructions ci-dessous (ou si aucune instruction n'a été donnée, comme le fondé de pouvoir le juge approprié) à l'égard des questions suivantes et de toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée annuelle des actionnaires de la société (l'« assemblée »), qui se tiendra le jeudi 14 juin 2018 à 9h30 (heure de l'Est) à l, situé au 5430 rue Ferrier, Mont-Royal (Québec), Canada H4P 1M2 et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, de la même manière, dans la même mesure et avec les mêmes pouvoirs que si le/les soussigné(s) était/étaient personnellement présent(s).

La direction recommande de voter EN FAVEUR des résolutions suivantes. Veuillez utiliser un crayon ou stylo noir.

1. Élection des administrateurs

EN FAVEUR

ABSTENTION

1. Joel Silver

☐☐

2. Kathleen C. Tierney

☐☐

3. Gary O'Connor

☐☐

4. Ben Gisz

☐☐

5. Peter Cornetta

☐☐

6. Steven J. Collins

☐☐

2. Nomination de l'auditeur

EN FAVEUR

ABSTENTION

Nomination de Ernst & Young s.r.l., à titre d'auditeur de la société et autoriser les administrateurs à fixer leur rémunération.

☐☐

Selon la législation canadienne en valeurs mobilières, vous êtes en droit de recevoir certains documents financiers. Si vous souhaitez recevoir ces documents, veuillez cocher les cases appropriées ci-dessous. Vous pouvez également visiter notre site Web <https://ca.astfinancial.com/etatsfinanciers> et indiquer le code d'entrée 1422A.

- ☐ Je ne veux pas recevoir les états financiers annuels
☐ Je voudrais recevoir les états financiers trimestriels

Je vous autorise/nous vous autorisons à agir conformément à mes/nos instructions indiquées ci-dessus. Je révoque/nous révoquons par les présentes toute procuration donnée au préalable à l'égard de l'assemblée. (Si aucune instruction de vote n'est indiquée ci-dessus, cette procuration JAUNE confère le pouvoir aux fondés de pouvoir de la direction de voter EN FAVEUR d'une question ou, si vous avez nommé un autre fondé de pouvoir, comme ce dernier le juge opportun). Je vous confère/nous vous conférons le pouvoir discrétionnaire de voter à l'égard de tout changement ou de toute variation proposée ou de toute nouvelle question soumis correctement à l'assemblée.

Signature(s)

Date

Veuillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur cette procuration. Voir les instructions au verso. **Toutes les procurations doivent être reçues au plus tard à 17 h (heure de l'Est), le mardi 12 juin 2018.**

Notes relatives au formulaire de procuration

1. **Un actionnaire peut désigner une personne, qui n'a pas besoin d'être elle-même actionnaire, pour assister et agir en son nom à l'assemblée en lieu et place des personnes désignées dans cette procuration.** Ce droit peut être exercé en inscrivant le nom de la personne désignée dans l'espace prévu à cet effet dans le présent formulaire ou en remplissant une autre procuration en bonne et due forme et, dans tous les cas, en retournant le formulaire de procuration dûment rempli tel qu'indiqué ci-dessous.

2. Cette procuration doit être signée par un porteur ou par son mandataire dûment autorisé par écrit. Si vous êtes un particulier, veuillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur cette procuration. Si le porteur est une société, un dirigeant ou un mandataire de la société dûment autorisé doit signer cette procuration, et si la société a un sceau, son sceau doit y être apposé.

3. Si les titres sont inscrits au nom d'un exécuteur testamentaire, administrateur ou fiduciaire, veuillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur cette procuration. Si les titres sont inscrits au nom d'un porteur décédé ou d'un autre porteur, cette procuration doit être signée par le représentant légal avec son nom imprimé au-dessous de sa signature et une preuve d'autorité pour signer au nom du porteur décédé ou d'un autre porteur doit être jointe à la présente procuration.

4. Cette procuration devrait être lue conjointement à l'avis de convocation et la circulaire de sollicitation de procuration de la société (la « circulaire ») ci-jointe et les autres documents d'assemblée fournis par la direction.

5. Certains porteurs peuvent détenir des titres à la fois comme un porteur inscrit ou non inscrit : dans ce cas, vous pouvez recevoir plus d'une circulaire et vous devrez voter séparément en tant que porteur inscrit et non inscrit. Les porteurs non inscrits peuvent recevoir soit un formulaire de procuration déjà signé par l'intermédiaire ou un formulaire d'instructions de vote qui permet de voter leurs titres. Les porteurs non inscrits doivent suivre les instructions de vote qui leur sont transmises par leurs intermédiaires.

6. Si un titre est détenu par deux ou plusieurs particuliers et que l'un d'entre eux est présent ou est représenté par procuration à l'assemblée, celui-ci peut, en l'absence de l'autre ou des autres, voter à l'assemblée. Toutefois, si un ou plusieurs d'entre eux sont présents ou représentés par procuration, ils doivent voter ensemble le nombre de titres indiqués sur la procuration.

7. **Les titres représentés par cette procuration seront votés selon les instructions reçues du porteur, cependant, en l'absence d'instructions relative à toute résolution, cette procuration sera votée selon les recommandations des fondés de pouvoir de la direction.**

8. Cette procuration confère une autorité discrétionnaire à l'égard des modifications ou variations sur les sujets identifiés dans l'avis de convocation, ou tout autre sujet qui serait valablement soumis à l'assemblée ou à tout autre ajournement ou reprise de celle-ci.



Comment Voter

TÉLÉPHONE

Utilisez un téléphone à clavier, composez le numéro sans frais au Canada et aux États-Unis **1-888-489-7352** et suivez les instructions vocales.

Pour voter par téléphone, vous devez avoir votre numéro de contrôle. Si vous votez par téléphone, veuillez ne pas retourner cette procuration.

POSTE, COURRIEL ou TÉLÉCOPIEUR

- **Poste :** Remplissez, signez et retournez votre procuration dans l'enveloppe fournie à cet effet ou à :

Société de fiducie AST (Canada) (« AST »)
C. P. 721
Agincourt (Ontario) M1S 0A1

- **Courriel ou fax :** Vous pouvez également l'envoyer par télécopieur au (416) 368-2502 ou au numéro sans frais au Canada et aux États-Unis seulement au 1-866-781-3111 ou la numériser et la transmettre par courriel à votezprocuration@astfinancial.com.

Si votre procuration n'est pas datée, elle sera présumée porter la date à laquelle elle a été reçue par AST.

Toutes les procurations doivent être reçues au plus tard à 17 h (heure de l'Est), le mardi 12 juin 2018.